

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.

LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL

La « Petite Tunisie » ne paraît que le vendredi du 15 juin au 30 septembre.

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis

Tunis, le 15 Juin 1894.

Coup de Jarnac !

Nous ne pensons pas que nous ayons à nous émouvoir outre mesure de la discussion que la commission parlementaire vient de prendre au sujet de la suppression des trois services postaux hebdomadaires directs entre Marseille-Tunis, au profit de Bizerte.

Cette décision est à tel point contraire au bon sens, qu'il y a lieu de se demander si les membres de la commission qui ont émis ce *veto* n'ont pas été victimes de l'influence magnétique des hypnotiseurs Lesueur, Couvreur et Cie.

Nul n'ignore aujourd'hui la puissance extraordinaire de la volonté sur les sujets nerveux ; d'autre part chacun sait, que nos politiques vivant dans un milieu excitant, sont plus que tous autres, sujets à subir cette influence, ce qui, malheureusement, les met trop souvent à la merci d'une volonté sachant ce qu'elle veut, et voulant bien ce qu'elle veut.

M. Lesueur n'ignore pas ces choses là. Cet homme froid comme un bloc de marbre, sait l'avantage qu'il peut tirer de cette qualité qu'il possède au plus haut degré ; aussi, s'est-il vite rendu compte qu'il n'avait qu'à faire un signe aux membres de la sus dite commission : ceux-ci ont en effet répondu aussitôt et inconsciemment à son appel. Maître de ces hommes, les yeux dans les yeux, il leur a dit :

« Messieurs, la Société Lesueur-Couvreur et Cie, vous ne l'ignorez pas, possède à Bizerte des quantités considérables de terrains, lesquels, malgré tout le tam-tam que nous faisons autour d'eux, n'ont pu encore trouver acquéreur, les *gogos* ; espèce autrefois commune, devenant de plus en plus rares, il faut frapper un grand coup pour attirer leur attention sur la ville de Bizerte, où nous possédons nos terrains ; pour cela, messieurs, notre société a pensé, avec raison, que le meilleur tour à jouer pour allécher les spéculateurs de terrains, serait de leur donner l'illusion passagère de Bizerte tête de ligne maritime de la Tunisie. Quoique votre intelligence soit en ce moment en train de faire la sieste, vous avez deviné, j'en suis persuadé, tout l'avantage que notre société retirerait de ce coup de Jarnac.

« Messieurs, vous ne me croyez pas assez sot, pour supposer que je prenne au sérieux la décision que vous allez prendre dans un instant, car ce serait à désespérer du bon sens du gouvernement et du parlement s'ils avaient la bêtise de couper dans un pont aussi grossièrement préparé.

« C'est moi, Lesueur, qui vous le dis, le crétinisme n'a pas pénétré assez profondément dans la sphère parlementaire pour que mes collègues votent sans barguigner le désir de votre commission, qui n'est, en somme, que la volonté de notre très puissante société. »

Trêve de plaisanterie. Tant mieux si cette manœuvre a été le point de départ de quelques transactions de terrains, que ceux-ci appartiennent à la Société Lesueur-Couvreur et Cie ou à d'autres proprié-
 res, elles ne peuvent être que profitables aux intérêts de Bizerte ; mais si la commission, qui a rêvé un instant de transformer Bizerte en capitale, ne revenait pas de son erreur, on aurait en quelque sorte le droit de supposer que la majorité de cette commission parlementaire est composée de naïfs, ou de finauds.

Les adresses que la Chambre d'Agriculture d'abord et la Chambre de Commerce ensuite, ont adressées à Monsieur le Ministre-Résident, auront, nous l'espérons, produit l'impression que l'on est en droit d'attendre.

L'intervention de notre honorable Résident auprès des membres de la commission, pèsera d'un poids considérable sur leur esprit, les arguments qu'il a fait valoir auront certainement pour effet de dessiller les yeux de ces trop confiants commissaires. Nous n'en attendions pas moins du dévouement de Monsieur Rouvier aux intérêts de la Tunisie.

Les cablogrammes qui nous sont arrivés mercredi, et que nous reproduisons d'autre part, sont assez éloquents, ils se passent de commentaires.

Et après ces franches explications attendons avec confiance le dénouement de cette affaire, qui tendait à prendre une allure quasi comique :

Bizerte, capitale de la Tunisie ! Avait-on jamais songé à cela !!!

D'après les maîtres es-journalisme de la *Dépêche* un entrefilet rempli d'expressions désobligeantes est une *agression injustifiable !!*

Comment les puritains de la feuille du coin appellent-ils alors, la *tentative avortée* du sieur Tridon contre notre rédacteur en chef ? Probablement une « sortie intempestive ! »

Nous avons vu avec plaisir les Chambres d'Agriculture et du Commerce faire chorus avec nous contre le trio Hersent Couvreur et Lesueur à propos des services postaux.

Nous espérons que les représentants élus du Commerce et de l'Agriculture sont aujourd'hui fixés sur ces écumeurs d'un nouveau genre.

Lettre Ouverte A Monsieur MALIRAT,
 Conservateur de la Propriété Foncière
 TUNIS

MONSIEUR,

Vous m'avez requis et même sommé de publier une lettre que vous m'avez adressée le 9 Juin courant.

Eh bien ! Monsieur, je ne lui ferai pas l'honneur des colonnes de la *Petite Tunisie* pour deux raisons : la première, c'est que, manquant à la plus élémentaire des convenances, vous êtes allé chez la mégère du coin, solliciter de sa bienveillance la publication de cette lettre, sans attendre l'apparition de la *Petite Tunisie* et partant voir si elle serait ou non insérée ; la seconde, c'est parce qu'elle est injurieuse et diffamatoire pour moi et que jamais personne ne m'obligera à me diffamer, dans le journal dont j'ai la rédaction en chef.

Ceci dit, je ne sais si j'irai en enfer à côté de la personne qui nous a payé pour vous injurier, mais souffrez que je vous dise qu'avec les fonds qu'elle nous a remis, je ferai dire quelques messes pour tâcher, à vous de vous éviter le purgatoire et à moi d'aller m'asseoir à vos côtés dans l'autre monde.

Recevez, Monsieur, mes salutations.

Em. L.

Dans un leader-article intitulé « Tout pour Bizerte » la « Libre Dépêche » dit : « nous allons voir si M. Rouvier a réellement l'énergie qui lui prêtent les officieux et s'il saura vanter les manœuvres intéressées de MM. Hersent, Couvreur et Lesueur. »

Sans être le moins du monde l'un de ces officieux dont parle la *Libre Dépêche* et si nous comprenons bien, notre confrère a voulu laisser entendre que notre résident était d'accord avec les entrepreneurs du port de Bizerte au sujet de nos services postaux.

Il est forcé de revenir aujourd'hui sur son erreur puisque notre ministre a demandé que sur les trois services hebdomadaires une escale soit prévue pour Bizerte.

Voici, au surplus, les renseignements qui nous ont été apportés par le cablogramme :

Dans son entrevue avec la commission des services maritimes postaux, M. Rouvier s'est efforcé de démontrer l'inutilité et les inconvénients de l'escale de Bizerte pour les courriers de Marseille à Tunis.

Cette escale, avec la vitesse actuelle, amènerait les paquebots à Bizerte vers une heure du matin.

La durée du parcours de Bizerte à Tunis par chemin de fer sera de trois heures et demie à quatre heures.

Or, le contrat passé pour la construction et l'exploitation de la ligne reliant les deux villes ne prévoit qu'un train postal par jour à l'aller et au retour. Si on veut un train spécial, il faudra le payer, — et cela coûtera cher, car l'exploitation de nuit, actuellement, n'existe pas.

Tunis, par sa prépondérance commerciale, constitue le véritable point d'attache de la Tunisie avec la France. La colonisation surtout s'est développée dans un certain rayon autour de Tunis. C'est un marché qui existe, et il est de l'intérêt de l'intérêt de la France de ne pas le faire disparaître.

Bizerte au contraire, n'est qu'une espérance.

Bizerte, il est vrai, peut devenir un port d'escale important, mais la marine anglaise et la marine allemande pourront surtout en profiter.

La solution serait peut-être d'accorder un voyage supplémentaire sur Bizerte.

Il devrait y avoir quatre courriers par semaine au lieu de trois. Trois seraient directs sur Tunis et le quatrième ferait escale à Bizerte.

Si la commission veut se borner à trois services, il faut les porter à quinze nœuds.

En partant de Marseille à midi, les paquebots pourraient arriver à Tunis le lendemain à six ou sept heures du soir.

D'autre part, les droits de port à Bizerte sont assez élevés ; ceux de Tunis sont moindres.

M. Rouvier a insisté sur la sollicitude qu'on doit avoir pour la Tunisie. Il faut la traiter comme l'Algérie. Trois services à quinze nœuds sont nécessaires.

Le résident général a un très vif désir de voir Bizerte se développer, mais pas au détriment de Tunis.

Nos intérêts, comme on le voit par ce qui précède sont en de bonnes mains et jamais, nous en avons la ferme conviction, M. Rouvier ne laissera sacrifier les intérêts de la capitale au profit d'un groupe si intéressant soit-il de trois individualités.

LA FIN COURONNE L'ŒUVRE !

Je me souviens encore des quelques lignes que je publiai en « chronique locale » l'année dernière, au sujet de la création d'Hammam-el-Lif et de son casino, à la suite d'un entretien que j'avais eu avec le sympathique directeur de la « Banque de Tunisie » le promoteur de l'affaire.

J'avoue humblement qu'en sortant du cabinet de M. Hackenberger, je n'étais pas convaincu du tout.

M. Hackenberger m'avait pourtant bien expliqué son plan, ce qu'il se proposait de faire, mais on nous a tellement promis de choses en Tunisie, que nous attendons toujours, hélas ! que je suis devenu sceptique au possible.

Bien que j'eusse entendu de mes propres oreilles que les travaux du casino allaient commencer, je doutais. J'avais tort, je le confesse humblement aujourd'hui.

J'ai suivi pas à pas, presque jour par jour, les travaux qui se sont accomplis depuis moins d'un an dans cette station balnéaire qui sera, avant quelques années, une gentille petite ville.

On se souvient de ce qu'était Hammamel-Lif jusqu'à l'année dernière ? un terrain inculte et désert, presque un marais.

Aujourd'hui, des rues droites, bien alignées, plantées d'arbres — de grands arbres — de réverbères ; çà et là, des jardins, des bosquets, des chalets, des maisons de maître et, comme couronnement à tout cela, un superbe casino qu'environne un jardin magnifique d'où s'exhalent les parfums odoriférants de nos fleurs d'Afrique...

A côté du casino, l'établissement de bains que l'on connaît avec, aujourd'hui, tout le confort que l'on trouve sur nos plages les plus renommées de l'Océan ou de la Méditerranée et, de l'autre côté, la salle de spectacle où un essaim de nos plus charmantes actrices des concerts français fera entendre les morceaux les plus choisis de répertoire et charmera la monotonie de nos soirées d'été.

La direction du casino a été confiée à M. Donchet dont on a pu se rendre compte depuis quatre ans qu'il vient à Tunis, comme directeur du théâtre, des qualités sérieuses qu'il possède dans tout ce qui a trait aux choses de sa partie. C'est dire quel établissement est en de bonnes mains. M. Donchet s'est assuré le concours de plusieurs vatel dont les gourmets garderont un excellent souvenir après la saison des bains ; les liqueurs, cela va sans dire, sont toutes des premières marques, le service sera fait d'une façon irréprochable et l'installation des chambres — grandes et spacieuses — a été trouvée des plus confortables par les plus difficiles. Malgré tout ce luxe, malgré tous ces vatel chargés de la restauration des estomacs délabrés par le grand air de la mer, les prix seront à la portée de toutes les bourses. On pourra en juger.

Aussi prédisons-nous le plus grand succès à cet établissement unique en Tunisie et même en Algérie dont l'ouverture est fixée à après-demain dimanche 17 courant et adressons-nous à la *Banque de Tunisie*, à M. Forti, son président et à son intelligent directeur nos félicitations les plus sincères pour l'œuvre qu'ils ont accomplie sans bruit, près que sans réclame à Hammamel-Lif et que je ne crains pas de taxer de grandiose.

Ils ont bien mérité de la Tunisie et des tunisiens : qu'ils en reçoivent ici nos chaleureux remerciements.

La fin couronne l'œuvre, c'est le cas ou jamais de le dire.

L. DE P.

Deux Poids....

Un colon de notre connaissance s'est vu, il y a quelque temps, saisir son attelage, hors de Tunis. Est-il besoin de dire qui a fait le coup ? Inutile n'est-ce pas, car on devine aisément que ce sont les agents de la fourrière municipale.

Le propriétaire en question vexé — on le serait à moins — s'en fut incontinent à la Municipalité où il y exécuta un *bousin* formidable.

Dans certains bureaux, il n'y a qu'à gesticuler et hausser le ton pour qu'on vous accorde sur le champ pleine et entière satisfaction. Cette sorte d'éloquence produit parfois des résultats très heureux puisqu'on s'empresse de calmer notre agriculteur et de lui rendre son équipage sans autre forme de procès.

Il n'en est pas malheureusement de même pour tout le monde. Toujours deux poids et... deux mesures.

Témoin ce négociant dont nous avons parlé à deux reprises déjà. On s'empare d'un âne, d'une voiture affectée au transport de bouteilles et de 90 litres de vin rouge plus une dame-jeanne de vin blanc de 15 litres.

Non, décidément, il n'y vont pas de main morte ces agents municipaux.

Le proposé Reynaud pourrait-il nous dire ce qu'est devenu le liquide ? Car, enfin, depuis si longtemps que dure cette comédie, il nous est permis de savoir si cette marchandise saisie se gâte... les châteaux... que savons-nous ? *Tempus edae rerum !*

Nous osons espérer que le vin en question est toujours là et que les employés de la fourrière n'auront pas été tentés de le faire passer au bleu.

On nous dit que l'âne et la voiture serviraient aux transports de la fourrière. S'il en était ainsi ce serait impudent.

Quand donc l'administration municipale agira-t-elle à l'européenne ?

Encore un coup, nous voudrions en être informés car il est fatigant de recevoir constamment des plaintes contre ses agissements.

PROFILS & SILHOUETTES

M. J. VALENSI

Chef du bureau des Communes

Né à Tunis. — Trente-sept ans. — Trois pieds quatre pouces de hauteur — licencié en droit.

N'a pas froid aux yeux. — L'a prouvé, il y a six ans, en s'armant de de pied en cap — comme Tartarin — et allant provoquer Jacquinet d'Oisy au nom de ses coreligionnaires — femmes surtout — ignoblement attaqués dans la *Kasbah* — Reçut dans la bagarre un bon coup d'épée dont il s'enorgueillit à juste titre.

Fonctionnaire à la façon d'Ernest Gegout, cet ancien sous-préfet deve-

nu anarchiste. — Trouve qu'on en fait toujours assez pour le maigre prix que le gouvernement vous paie. — aussi fait partie de cette valeureuse phalange du Dar-el-Bey qui, pas du tout rassurée sur la solidité de l'édifice gouvernemental tunisien passe le plus de temps possible dans ce labyrinthe.

Signes particuliers : Aime la fréquentation des colosses et ne ferait pas de mal à une mouche pas même à une *guêpe*.

(Seront continués.)

OU COMMENCE ET OU S'ARRÊTE la vie privée

Nous n'avons nullement l'intention de viser quiconque ; nous ne faisons simplement qu'exprimer notre opinion sur un sujet qui nous paraît à nous, bien défini, alors que d'autres ont l'air de tourner autour, pour déchiffrer l'énigme.

Ceci dit, tant pis pour ceux qui voudront y voir quand même de la malveillance personnelle, c'est un sujet qui appartient à tout le monde, nous le traitons à notre point de vue, voilà tout.

Suivant nous, l'homme n'est lui-même et ne s'appartient véritablement, que tout autant qu'il reste absolument en dehors de la vie publique, par vie publique, nous entendons tout ce qui touche aux fonctions salariées par l'Etat ainsi que tout mandat du peuple, bien que ce mandat, soit absolument honorifique.

On ne peut raisonnablement faire deux êtres distincts d'un seul et même individu. La vie entière de l'homme public appartient à la société, et on ne peut sans porter atteinte à la morale publique admettre que l'homme public a toute liberté en dehors de ses fonctions, et qu'il peut, s'il est débauché, se livrer à des actes qui sortent de la vie ordinaire des hommes, sans que nul n'ait le droit d'intervenir pour lui rappeler qu'il sort du droit chemin.

Il nous semble que la vie privée de l'homme public, commence dans les actes qui régissent la Société, et qu'elle s'arrête aussitôt qu'il dévie des conventions sociales.

L'ivrognerie, le jeu et la bêtise sont autant de vices ou de défauts qui appartiennent au domaine de la vie privée et que personne n'a le droit de critiquer, si ces *qualités* sont la propriété d'un citoyen libre ; mais en est-il de même pour le fonctionnaire ou le mandataire du peuple ?

Nous ne le pensons pas. On n'admettra jamais un homme public se traînant d'un mastroquet à l'autre, pas plus qu'on ne tolérera qu'il passe ses nuits autour d'une table de baccara et qu'il finisse la matinée chez des donzelles publiques, encore moins souffrira-t-on un gâcheux qui par sa bêtise compromettrait les intérêts que la société lui confie.

Le mariage est encore une des principales clauses qui régissent les mœurs actuelles, cependant, il ne vient jamais à l'idée d'un honnête homme de s'initier par la critique dans l'intérieur d'un ménage irrégulier, le sujet est d'autant plus délicat à toucher, qu'il est à nos yeux, le foyer de la vie privée de l'homme, on ne peut y avancer la main, sans faire jaillir des étincelles, c'est l'alcôve mystérieuse de laquelle on ne cherche pas à pénétrer le secret.

Que l'individu qui vit en concubinage soit citoyen libre ou fonctionnaire peu importe. Par un accord tacite nous fermons volontiers les yeux à cette infraction sociale. Cette illégalité ne peut en effet peser d'un poids considérable sur la moralité de la personne. Il y a cependant dans ces sortes de mariages libres plusieurs manières de les comprendre, car selon que la concubine est une femme tranquille ou une dévergondée qui court à tort et à travers, l'individu qui sert de pavillon à cette dernière, devient et est critiquable s'il occupe une fonction publique ou un mandat quelconque.

Parles sauts périlleux auxquels se livre la concubine légère, elle compromet dans une certaine mesure le prestige que tout homme public doit avoir, et la société a plus que le devoir de dire à cet homme « Vous faites fausse route, les extravagances de votre compagne compromettent votre dignité, c'est-à-dire la dignité du gouvernement que vous représentez par l'exercice de vos fonctions, ou la dignité de vos mandats ».

Nous ne pensons pas qu'un journaliste qui se permettrait de critiquer un homme public qui se trouverait dans ce cas, franchirait les limites de la vie privée, car s'il en était ainsi, sous prétexte de ne pas porter atteinte à la vie privée de nos hommes publics, il faudrait admettre qu'ils peuvent, à l'abri de cette couverture flottante, se livrer, en dehors de leurs fonctions, aux actes inqualifiables que la loi ne peut atteindre, mais que la société reprouve.

Le Billet de la Semaine

A Madame Ch. Rouvier

Nous avons bien raison de dire, Madame, vendredi dernier, que le succès de notre Kermesse grâce à l'activité déployée par vous, ne faisait plus de doute pour personne.

Le succès est venu couronner vos efforts, la caisse de la Société Française de bienfaisance va pouvoir se grossir de huit mille francs environ. C'est un résultat magnifique et inespéré, surtout dans les conditions où cette Kermesse a été faite ; l'époque

à laquelle elle a eu lieu ; le peu de temps qu'on a mis à la préparer ; c'est un résultat magnifique dis-je, Madame, dont vous pouvez à juste titre être fière et vous en orgueillir.

Si je pouvais me permettre de vous adresser ici, publiquement, les remerciements des malheureux qui puisent chaque semaine sinon journalièrement, à cette caisse de bienfaisance, c'est avec joie que je le ferais, mais je préfère laisser cette douce mission au sympathique président de la société en question : j'ai nommé le docteur Bastide.

Celui-ci s'en acquittera certainement, mieux que je ne pourrais faire moi-même.

L. DE PEYRAUD.

CONFÉRENCES DE MICROBIOLOGIE PRATIQUE

DONNÉES

A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Par M. Le Docteur LOIR

Directeur du Laboratoire de Bactériologie et de Vinification de la Régence

Des Microbes en général.

MESSEURS,

En sollicitant l'honneur de vous faire quelques conférences de microbiologie pratique, j'ai pensé que c'était là le meilleur moyen que j'avais d'être utile aux colons qui débutent.

J'ai vu, dans des pays de jeune colonisation, faire des conférences élémentaires sur des sujets pouvant être utiles aux colons qui viennent s'établir dans les pays où tout est neuf, où il est impossible de se servir exclusivement de la tradition qui n'existe pas, où l'on ne peut pas se contenter d'appliquer ce que nos ancêtres ont sélectionné dans les procédés agricoles de la région pour arriver à nous donner ces notions de science agricole presque parfaites et, dans tous les cas, parfaitement adaptées au pays.

Dans ces pays nouveaux, il y a dans chaque journal une colonne intitulée : « Colonne des commerçants ». On y trouve tout, exposé d'une façon pratique et élémentaire, depuis le moyen le plus économique pour enclore une vaste contrée de barrières que le Gouvernement vous impose en vous louant sa terre par des baux à longs termes et avant de vous autoriser à y faire de l'élevage, jusqu'au meilleur moyen pour faire pousser les asperges, obtenir du miel et les avantages que peuvent présenter les domestiques chinois ou européens emmenés dans l'intérieur.

Vous voyez que le cadre dans lequel je voudrais faire rentrer ces causeries est absolument élémentaire ; aussi ne vous attendez pas à trouver dans ces conférences l'exposé d'une science transcendante ; nous sommes des commençants ; nous pouvons avoir besoin, en débutant dans un pays de climat nouveau pour nous, de connaître un peu les propriétés, les habitudes des microbes ; étudions-les donc d'une façon toute terre à terre.

J'ai prononcé le mot microbe. Eh bien ! oui, ce sont encore eux dont nous allons avoir à nous occuper. J'ai souvent entendu dire que si l'on écoulaïtes étudiants de microbes, lavie ne serait plus tenable à la surface de la terre ; on en verrait partout : il n'y aurait vraiment pas de moyen de vivre.

Je voudrais vous montrer qu'ils ne sont pas si effrayants qu'on le fait croire ; que nous sommes mêmes bien heureux qu'ils existent, car sans eux nous ne comprenons pas la possibilité de la vie.

On s'est habitué à ne considérer qu'un petit côté de leur rôle ; nous sommes essentiellement égoïstes ; aussi, ce qui a fait la fortune

1. Feuilleton de la - " Petite Tunisie " -

La Chemise d'Été

Et celle-ci advint, il y a plusieurs années déjà, au temps où sévissait parmi les régiments la masse individuelle. C'était l'époque où le premier acte de la carrière militaire consistait pour le jeune soldat à mettre la main à la poche ; car la somme qu'allouait l'État était insuffisante à le pourvoir du linge, des chaussures et des différents objets qu'il était tenu de posséder ; et, bien plus, à peine cette masse était-elle entamée que l'on devait s'efforcer de réparer la brèche, soit par le moyen de versements volontaires, soit par l'accumulation stérile des dix centimes d'allocation journalière destinés à l'alimenter, c'est-à-dire en laissant les hommes le derrière nu.

L'avantage était que le capitaine pouvait présenter à l'inspection générale des masses fort respectables. C'était le seul ; mais il faut croire que son importance était énorme ; car je sais des officiers de mérite dont la carrière s'est vu entravée, parce qu'il leur répugnait d'exiger des hommes, en les privant de permission par exemple, le versement à la masse des quelques sous que leur envoyait la

famille. Ils préféreraient voir moins de chiffres alignés dans la colonne des recettes et plus de chemises sur le dos hommes, ce qui paraît d'un jugement fort sain. Mais allez donc parler raison à des gaillards qui exigent que les bonis de l'ordinaire soient toujours maintenus à un chiffre fixe, ce qui supprime tous les avantages de l'institution, ou en encore que les intervalles de marches, créés pour éviter les à-coup dans les colonnes, soient observés d'une manière constante, ce qui supprime le jeu de tampon qu'ils sont destinés à produire et les annule par cela même, en les transformant en des traits d'union rigides dont toute la colonne est liée comme un seul corps.

Mais je me laisse emporter au cours de ces aberrations et j'allais oublier mon histoire.

II

Cette année-là, le régiment qui occupait la Courtille changeait de caserne avec un des régiments de l'Ecole militaire. Sa prise de possession des corps devait avoir lieu le lendemain, et les fourriers ; de part et d'autre, reconnaissaient les nouveaux casernements. Toute la journée, on les vit aller et venir, monter et descendre des escaliers, compter des planches à bagages, des cruches, des tables en inscrivant des chiffres sur des carnets. Puis ils descendirent à la cantine pour chasser

l'odeur des puces et noyer la poussière avalée à pleine gorge. La tâche finie, des préoccupations personnelles les hantaient légitimement.

Ceux qui abandonnaient le lendemain la Courtille étaient ravis du changement. Ils allaient dans un quartier où le militaire tenait le haut du pavé. Dans chaque rue il se rencontrait des occasions de distraction ou de divertissement. Les femmes, surtout, y fourmillaient, à la façon des punaises par les châlits.

En revanche, ceux qui venaient à la Courtille demeuraient soucieux et pleins de regrets de se voir perdus au milieu de ce faubourg ouvrier, dans ce vieux bâtiment triste. Mais, de tous, le plus désolé était sans contredit, le fourrier Pain, de la 1^{re} du 1^{er}. Outre les agréments de l'Ecole militaire, il laissait là-bas une compagne pour laquelle il avait risqué vingt foisses galons, en sautant par-dessus le mur afin de la retrouver. Et maintenant, pour aller la voir, ce serait le diable, autant dire impossible, à l'autre bout de Paris !

— Bah ! dit son collègue de l'autre régiment, j'en laisse une aussi. Une de perdue, dix de retrouvées ; les changements de garnison sont faits pour ça !

Il reprit d'un air d'intérêt :

— Elle est bien, votre gonzesse ?

— Oh ! chouette ! Et puis bonne fille, vous savez, pas regardante. C'est pas une femme à vous laisser dans l'embarras !

— Comme la mienne, avoua l'autre.

— Ah ! vous aussi !

Ils demeurèrent silencieux, les coudes sur la table. Puis le premier reprit :

— Enfin, faut se faire une raison ! Si, encore, ajouta-t-il avec un regard interrogateur, je pouvais trouver à la remplacer, par ici ?

— Dame ! dit l'autre : il y aurait peut-être un moyen.

— Lequel ! demanda Pain, en se rapprochant,

L'autre hésita un moment, avec un sourire embarrassé.

Puis brusquement, il lâcha sa proposition :

— Puisque nous changeons de casernement, n'est-ce pas, nous pourrions aussi, des fois, nous passer le... casernement... annexe. Hein ? moi, je vous céderais ma bourgeoise, vous me céderiez la vôtre ?

Ils se regardèrent un moment, un même rire coulant sous leurs moustaches qu'ils frisaient.

— Dame, du moment que vous êtes si aimable, ça pourrait tout de même s'arranger. Reste à savoir si votre dame consentira ?

— C'est juste ! Mais, tenez, elle demeure à deux pas. Venez avec moi, nous allons arranger ça !

— Allons ! Mais pour la mienne ?

(A suivre)

JEAN REIBRACH

Demander
dans tous les Cafés.

L'ÉLIXIR DE JEHANNE D'ARC
Dépositaire pour toute la Tunisie, M. VIGUIER, Avenue de la Marine

la liqueur digestive par
excellence

de l'œuvre de M. Pasteur, ce qui l'a rendu populaire, c'est l'étude des microbes dans la production des maladies : c'est ce qui nous touche de plus près, en effet. On s'est jeté à corps perdu dans ces études ; tous les élèves du Maître ont voulu avoir leur part de la moisson séduisante à récolter lorsqu'elle s'adresse directement à l'homme ; on a laissé de côté toute la partie de l'étude des microbes qui venait des premières découvertes du Maître, à tel point qu'à l'heure présente nous en sommes encore, pour ces études, à la place où M. Pasteur les a laissées il y a vingt à trente ans ; au contraire, pour les maladies, on a marché et on marche chaque jour à pas de géants ; aussi, sommes-nous obligés, lorsque nous voulons étudier ou savoir quelles sont les propriétés des microbes, d'emprunter aux études médicales de la question la grande part de nos connaissances.

Un des conséquences de l'abandon de l'étude des fermentations au profit de celles des maladies a été la peur instinctive des microbes qui domine dans le grand public. Si, au contraire, ce public savait que ces microbes sont utiles, et même nécessaires à la vie ; que rarement, très rarement, ils peuvent être nuisible ; que dans les cas où ils peuvent être nuisible nous pouvons, en les connaissant bien, facilement nous en garder, la crainte des maladies à microbes s'effacerait peu à peu et on hâterait le moment où, par la propriété intelligemment comprise, on fera complètement disparaître ces maladies de la surface de la terre.

(A suivre)

Échos Tunisiens

Le comptoir national d'Escompte. — L'ouverture de l'Agence du comptoir d'Escompte de Paris, tout récemment installée à Tunis, a eu lieu hier matin. Nous donnerons incessamment le détail des opérations qui seront faites par cet établissement financier, situé, comme l'on sait, avenue de France.

Merci

Au nom des pauvres nous remercions vivement toutes les personnes qui de près ou de loin ont concouru à la réussite de la Kermesse et notamment toutes les gracieuses et charmantes dames et demoiselles qui ont supporté avec courage les fatigues de ces deux journées et de cette nuit de Kermesse.

Encore une fois, merci.

Au Dar el Bey

Par suite de la fête l'Aïd El Kebir ou fête des moutons, les bureaux du Gouvernement Tunisien sont fermés jusqu'à dimanche matin.

A la Compagnie Algérienne

M. Poirson, fondé de pouvoirs de cette Compagnie à Alger, a été nommé directeur à Tunis, en remplacement de l'honorable M. Proust.

En souhaitant la bienvenue à M. Poirson, nous espérons que la Compagnie Algérienne n'oubliera pas les services que lui rend chaque jour cet excellent ami Glœrfeld. Et ce sera avec plaisir que la population qui a pu apprécier M. Glœrfeld, apprendra l'avancement mérité dont il aura été l'objet.

Nouvelle marche des trains

Si nous sommes bien informés — et nous croyons l'être — l'horaire d'été sur la ligne d'Hammam-el-Lif serait mis en vigueur à dater de dimanche prochain 17 courant.

Voici, sauf peut-être quelques modifications, quel serait cet horaire :

Départs de Tunis : 5,10, 7,10, 11,45, 4,15 6,00, et 7,45. en plus les dimanches et jours fériés : 2,15 et 10,00 soir.

Départs d'Hammam-el-Lif : 5,50, 7,50, 1,15, 5,00, 6,45 et 10,45. dimanches et jours fériés : 3,45 et 9,15 soir.

Le train qui part actuellement à 11, 15 est retardé de 30 minutes afin de permettre aux employés des administrations qui habitent Radès et Hammam-el-Lif de partir par ce train.

C'est avec un bien vif chagrin que nous avons appris, dimanche, la mort de notre ami et correspondant à Sfax Pascal Monti. Dans sa dernière lettre, Pascal nous parlait de Sfax comme la terre bénie, enfin trouvée.

« Je suis sfaxien et je mourrai sfaxien » disait-il. « Je vais faire venir ma petite. Je me suis arrangé avec la directrice d'un pensionnat qui sera pour elle comme une seconde mère. »

Pauvre ami, il n'a pas eu le temps de voir son rêve réalisé !

HAMMAM-EL-LIF

L'ouverture du Casino, aura lieu dimanche 17 juin.

Un train partira de cette localité pour Tunis à onze heures 45 du soir.

Souk-El-Arba

Serait-ce beaucoup trop demander à M. le buffetier de vouloir bien ouvrir ses portes avant le départ du premier train pour Tunis.

Les voyageurs qui n'ont pas eu le temps de prendre une tasse de café chez eux sont obligés de s'embarquer le ventre creux : M. le buffetier ne jugeant pas à propos d'ouvrir son établissement avant six heures du matin.

Nous avons reçu un volumineux dossier contre M. Rouvier le chef de gare de cette localité que nous publierons si les griefs contenus sont d'une scrupuleuse exactitude. Et il nous paraissent l'être malheureusement pour lui.

Dernière Heure

La commission maritime à la suite de virulente protestation de M. Rouvier est revenue sur sa décision de faire de Bizerte la tête de ligne des courriers de France.

Gérance d'Immeubles

CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES

S'adresser à M. BERTIER, 12, rue de Paris. Excellentes références.

AVIS

M. BERTIER, chargé de la gestion des immeubles dont les loyers sont saisis par la Municipalité de Tunis, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il met en location pour Ras-el-Am un choix considérable d'appartements, magasins, boutiques, écuries et remises situées dans différents quartiers de la ville.

Pour visiter et traiter, s'adresser à M. BERTIER, Recette municipale, ou 12, rue de Paris.

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Pelleterie et Plumes

M. BLANC, naturaliste
16, rue Al-Djazira, Tunis

PRÉPARATION DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX

Messieurs les Propriétaires qui ont des vins à vendre peuvent faire leurs offres à M. Dury, bureau de la Petite Tunisie, Tunis.

GUERISON assurée des catarrhes vésicaux écoulements anciens et récents, Uréthrite, Cystite, Gravelle, incontinence d'urine.
(deux sexes) **SAVONULES MEXICAINES**
Dépôt principal : PHARMACIE GAGLIARDO.
A Tunis, le flacon 3 fr. ; par poste 3 fr. 30

MAISON MEUBLÉE

7, rue de Grèce Tunis - Derrière la Résidence

Appartements et chambres meublées à louer au mois, à la quinzaine, à la huitaine et à la journée

Depuis 15, 25 et 30 francs par mois

Grand Restaurant d'Athènes

Tenu par M. PAPAYANNI
Rue de l'Eglise, 4.

GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS

(authentique) de provenance directe

Prix : 4 fr. 50 le litre. — On porte à domicile

A VENDRE OCCASION EXCEPTIONNELLE

UNE PROPRIÉTÉ

sise à 5 kilomètres de Tunis, à proximité de 2 gares de chemins de fer.

Contenance : 5 hectares environ dont 2 en vignes moitié de 2^e et moitié de 3^e feuilles, arbres fruitiers, jardin potager.

Maisons de maître et de fermier. Bâtiments d'exploitation. 2 norias.

Adjacent à la propriété une construction louée à usage de café maure.

Prix modéré. Facilités de paiements. S'adresser à l'Administration du journal.

VENTE

Aux Enchères Publiques

Le jeudi vingt un juin 1894, à huit heures du matin, Salle des Ventes, rue Danemark à Tunis il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Garde-robres, coffres-forts, horloge, canapé, armoire, guéridon et trois tableaux.

Au comptant, frais en sus.

L'huissier poursuivant.

Signé : PATEL

Étude de M. H. PATEL, huissier à Tunis

VENTE

Aux Enchères Publiques

Le jeudi vingt un juin 1894, à neuf heures du matin, Salle de Ventes, rue de Danemark à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

6 grands foudres de 15 hect. litres chacun, 100 bordelaises neuves, 100 transports neufs, 400 demi-muids usagés.

Au comptant, frais en sus.

L'huissier poursuivant.

(Signé) : PATEL.

Étude de M. F. SOULET, huissier à Tunis

VENTE

Par Autorité de Justice

Le mardi dix-neuf juin 1894, à huit heures du matin, il sera procédé à la Salle des Ventes rue Danemark par l'un de MM. les Commissaires-Priseurs de Tunis à la vente aux enchères publiques de :

Madrier hêtres, bois acajou et divers meubles non achetés.

Au comptant, frais en sus.

L'huissier poursuivant.

(Signé) : SOULET.

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toute dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colomes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI

TUNIS. — 43, rue des Glacières, 43. — TUNIS

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et rafermir les dents décaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DÉPOT : à la Pharmacie E. NÉE

MAGASIN GÉNÉRAL

Avenue de France 22, TUNIS

MAISON BORTOLI FRÈRES & C^{ie}

Encouragés par le succès que nos complets lawn-tennis avaient obtenu l'année dernière, nous avons voulu, cette année donner une plus grande extension à ce rayon et augmenter considérablement la variété des modèles. Aujourd'hui, nous pouvons offrir à nos acheteurs un choix très complet de costumes ou vestons, ayant tous une coupe irréprochable et des dispositions nouvelles ; leurs prix les modiques les mettent à la portée de tout le monde.

Nous avons apporté le même assortiment dans nos vestons de flanelle, tussor, coutil, alpaga ; nous mettons en vente ces articles dès aujourd'hui.

Note préoccupation constante étant de faire de chacun de nos rayons une spécialité, nous ne craignons pas de signaler à l'attention des acheteurs notre rayon de bonneterie et chaussures, qui renferme un assortiment splendide de chemises satinette, tussor, batiste, foulard, etc., nos chaussures bords de mer, avec et sans semelle caoutchouc en un mot toute notre chaussure d'été pour hommes, dames, enfants et fillettes.

Étoiles de toutes sortes pour robes : satinette, zéphyr, mousseline, de laine, pongé, foulard, schanting. Chaussures pour dames dernière nouveauté. Casques de toutes formes et toutes sortes, couvre-nuque.

Par suite d'une diminution assez sensible sur la valeur de l'argent, les divers articles de la maison Christofle ont subi à leur tour, une différence très appréciable.

Seul dépositaire pour la Tunisie

de la bijouterie CHRISTOFLE de Paris

CORDONNERIE TOULOUSAINE

RAOUL SANDRA

Chaussures en tous genres

33, rue Al-Djazira, Tunis

CAVES CÉLESTIN

CIBIAL & C^{ie}

Commission-Exportation

Tunis. — rue de la Sebka, 5. — Tunis

SERVICE RAPIDE A DOMICILE

MONTS DE PIÉTÉ DE TUNISIE

Autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :

38, RUE SIDI-KADOUS ET RUE DES GLACIÈRES, 67

Ancienne maison PROAL

Bureaux auxiliaires { 69, rue de la Kasba,

{ 12, rue Kachachine.

P. PERRIN

BOUCHERIE LYONNAISE

28, rue d'Italie, Tunis

La plus ancienne boucherie française

ARRIVAGES TOUTES LES SEMAINES

BŒUFS & VEAUX DE FRANCE

Domaine POTIN

CHAUX HYDRAULIQUE & CEMENTS

Dépôt : près de la gare française

Vin rouge - Vin blanc - Eau-de-vie

S'adresser à MM. COMTE et C^{ie}, bureaux : à l'entrepôt du domaine, rue de Portugal.

A LOUER Maison de plusieurs pièces

aux environs de la Kasbah.

S'adresser à M. BOUCHOUCHA, 19, cité Scemama, rue de la Kasbah.

TEINTURERIE PARISIENNE

17, Avenue de Paris, TUNIS

NETTOYAGES ET APPRÊTS

Blanchiment de Flanelles

Spécialités de Nettoyages à sec

L. Davin fils

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au **Coaltar Saponiné Le Beuf** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs. Les 6 flacons 10 francs

Dans toutes les pharmacies.

Se défier des Contrefaçons

DÉPOT : PHARMACIE NÉE

Maison Veuve G. BARBERA

Marchand-tailleur, civil et militaire

Avenue de France, maison Bodoy

Grand assortiment de draperies hautes nouveautés

DE LA SAISON

pour complets sur mesure

Chapeaux, Chemises, Cravates, etc.

Prix Modérés

IMPRIMERIE OMESSA

Typographie — Lithographie — Zélogravure

18^{bis}, Rue d'Espagne, 18^{bis}

TUNIS

طباعة اوميصة

الكاتبة بنج اسبانيا عدد 18

Imprimés Administratifs & Commerciaux

Brochures — Journaux — Factures — Têtes de lettres — Circulaires — Lettres de naissance, mariages et décès — Mandats — Registres à souche — Cartes de visite et d'adresse — Affiches de toutes dimensions, etc., etc.

SPÉCIALITÉ

d'Impression en langues arabe et hébraïque

PRIX MODÉRÉS

Travail soigné et rapidité d'exécution

S'adresser à M. Decam, directeur.

Le Gérant : Em. LACROIX

TUNIS, Imp. Omessa, 18 rue d'Espagne.

Ligne de Tunis à Hammam-el-Lif

HOUBAÏRE DÉTÉE

ALLER	TUNIS.....Départ.	5.10	7.10	11.45	4.15	6.00	7.45
	HAM.-EL-LIF...Arrivée.	5.40	7.40	12.15	4.45	6.30	8.15
RETOUR	HAM.-EL-LIF...Départ.	5.50	7.50	1.15	5.00	6.45	10.45
	TUNIS.....Arrivée.	6.20	8.20	2.15	5.30	7.15	11.15

Dimanches et jours fériés départ de Tunis : 2.15 et 10.00
départ de Hamm.-el-Lif : 3.45 et 9.15

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

GROS ET DÉTAIL

DOURA FRÈRES

Entrepôt : 14 et 29, Rue des Glacières; Succursale : Avenue Bab-Djedid, 48 -- TUNIS
Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires, confiserie, semoules et farines, pomme de terre, pétrole.

LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES

Cognac marque DOURA FRÈRES

Toutes les commandes pour le dehors sont expédiées franco d'emballage rendues en gare.

La maison livre à des prix défiant toute concurrence.

AUX ARMES DE S^T-ÉTIENNE

G. BOURY

TUNIS -- 25, Rue Al-Djazira, 25 -- TUNIS

SUCCURSALES AU KEF ET A SFAX

Armes de Chasse et de Tir -- Location d'Armes -- Cartouches chargées Douilles, Plombs et Articles de Chasse -- Sabres, Epées, Esperons.

ATELIER DE RÉPARATIONS

Dépôt de Méches à Mine -- Dépôt de Poudre de Chasse et de Mine de l'Etat

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

Aimé EYRIÈS

TUNIS -- 24, rue d'Italie, 24 -- TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers

MAISON DE GROS ET DE DÉTAIL

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme
CAPITAL : 10,000,000
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. -- Avances sur récoltes -- Garde de titres. -- Reports. -- Paiement et escompte de coupons. -- Ordres de bourse au comptant et à terme. -- Dépôts à vue et à échéances fixes. -- Encaissements et recouvrements. -- Emissions. -- Souscriptions. -- Chèques et lettres de crédit.

FABRICATION FRANÇAISE

de serrures et combinaisons
POUR COFFRES-FORTS
simples ou incombustibles
FORESTIER FRÈRES (Valnes)
Seul dépositaire pour la Tunisie
A. MODIGLIANI, 4, Avenue de France
(Passage de Tunis).

MESSAGERIES FRANÇAISES

DEMANGE et C^{ie}

Service quotidien régulier

ENTRE TUNIS-SOUSSE & VICE-VERSA

Service des Dépêches, Transports des Voyageurs de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi

BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17; à Sousse, au Café du Commerce.

Maison Pierre AUVIN. -- Tunis

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments funéraires

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne. -- Vastes entrepôts : rue d'Italie

N. B. -- Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

MATÉRIEL NEUF ET D'OCCASION

A. PETOLAT, à Dijon

Fonderies et Ateliers de Construction

VENTE ET LOCATION

Succursale à Tunis

La maison PETOLAT, bien connue des entrepreneurs, a installé à Tunis, depuis courant mars, une succursale importante où ses clients trouveront tout le MATÉRIEL et l'OUTILLAGE nécessaires aux travaux publics.

Adresser la correspondance à M. PETOLAT, place de la gare française, à Tunis

AU CADRAN UNIVERSEL
CHARLES KLOTH

TUNIS -- 17, Avenue de France, 17 -- TUNIS

Horlogerie, Joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc., etc.

FER QUINA BISLERI

LIQUEUR

VOLETE DIGERIR BENE ??

OLETE LA SALUTE ??



STOMACHIQUE RECONSTITUANTE
de Felice BISLERI
MILAN

Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférablement avant le repas et à l'heure du vermouth.

L'EAU

de la R. Sergente Angelica de NOCERAUMBRA, légère gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarées par les principales célébrités médicales la reine des eaux de table.



CONCESSIONARIO MILANO

Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETTI, 19, rue Chaker -- TUNIS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 15 millions entièrement versés

Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0. -- Bons de caisse, bons à un an et deux ans, 3 0/0; bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL 3 MILLIONS de francs

Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. -- Avances sur prêts, sur la marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. -- Dépôts à vues et à échéances fixes Garde de titres. -- Paiement et escompte de coupons-Reports. -- Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. -- Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSCRIPTIONS -- ÉMISSIONS

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, Avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE : 23^a, rue Al-Djazira (ancien local. -- TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'Avenue de France sont chauffés. Les dames en costumes de bal et les enfants en chemisettes pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
Avez-vous des Cheveux gris? Avez-vous des Pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. -- Vente toujours croissante. -- Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. -- Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS
Env. f^o sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

Paribque de confiserie Suisse

J. F. DESHUSSES

A Versoix près de Genève (SUISSE)

Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie A. MODIGLIANI 4, Avenue de France, 4, (Passage de Tunis).

MANUFACTURE DE CARREAUX DE FAIENCE

Fourmaintraux-Tourquin

à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS DU BOULONNAIS

Travaux en Ciments

Cuves à vin, enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul GAILLARD architecte, représentant

Bureau et cabinet d'échantillons Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) -- TUNIS

Demander partout

"L'APÉRITIF BELLOT"

ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, distillateur à Tunis

Rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de **VICHY**
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départ de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse. A 3 heures et demie du soir : pour Marseille direct.
Mercredi	A 3 heures et demie sur soir : pour Marseille direct.
Jeudi	A 3 heures et demi du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 heures et demie du soir : pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Callo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.